

# Lettre ouverte au Président de la LDH

**Ligue du droit des femmes**

**Ligue du droit international des femmes**

**à M. Dubois, Président de la LDH,**

**138 Rue Marcadet 75018 Paris**

Paris, le 5 décembre 2008

Monsieur le Président :

Nous vous adressons cette lettre à l'occasion du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la déclaration des droits de l'homme et dans la perspective de la réunion qu'une de vos sections, celle du XVIII<sup>ème</sup> arrondissement, tient ce vendredi 5 décembre, sur les questions que soulèvent les affaires de voile.

Il s'agit pour nous, en tant que co-fondatrices avec Simone de Beauvoir en 1974 de la Ligue du Droit des Femmes et en 1983 de la Ligue du Droit international des Femmes, de vous faire part de notre préoccupation devant les positions prises par votre association, y compris dans le cadre judiciaire, sur le port du voile, symbole incontestable de la ségrégation entre les sexes et de l'oppression des femmes.

Cette lettre, nous aurions dû vous l'adresser il y a un an, après le procès intenté à l'encontre de la propriétaire d'un gîte dans les Vosges, Fanny Truchelut, suite à la plainte pour discrimination raciste et religieuse, déposée par la famille Démiati. S'étaient constitués partie civile contre la propriétaire du gîte, trois associations de défense des droits de l'Homme dont la votre représentée par M<sup>o</sup>Tubiana.

Fanny n'avait pas refusé l'accès de son gîte aux deux femmes de la famille Démiati, qui portaient voile, mais leur avait demandé de bien vouloir le retirer dans les parties communes, par respect pour les autres personnes hébergées dans le gîte. Réaction spontanée d'une femme, qui, là où elle est, sans se poser de question sur le risque qu'elle court, ose dire ce que

beaucoup d'entre nous pensent : que le voile, quelle que soit sa taille, sa couleur, sa forme reste ce pour quoi il a été conçu, l'apartheid des femmes, qu'il représente donc symboliquement une offense pour les femmes libres de notre république, et qu'il constitue désormais le porte drapeau de l'islamisme militant.

Ce jour d'octobre 2007, nous étions nous aussi présentes au Tribunal d'Epinal, citées par Fanny comme témoins, en tant que militantes féministes « historiques », qui depuis 40 ans combattons partout et toujours pour la libération des femmes et contre tout ce qui représente une forme évidente de régression, fût-ce au nom d'un relativisme culturel dont on voit aujourd'hui les ravages.

Ce jour-là, nous avons été insultées, oui, insultées publiquement, par celui qui disait parler au nom de votre association, M<sup>o</sup>Tubiana. Il nous a fallu plus d'un an pour nous en remettre et pouvoir écrire cette lettre. Vous devez être conscients de l'insupportable affront qui nous a été alors fait. Jugez plutôt. Ce jour-là, l'une après l'autre, nous sommes sorties de notre isolement dans la salle des témoins, pour nous retrouver dans ce qui nous apparut davantage comme une arène. Votre avocat, plus encore que ses confrères, se déchaîna avec une violence inouïe contre nous (« vous vous comportez en racistes, vous êtes une honte pour la France », « Simone de Beauvoir se retournerait dans sa tombe »). Ce qu'ignorait Tubiana, ô ironie, c'est que Simone de Beauvoir avait souhaité justement créer la Ligue du Droit des femmes, en 1974, pour pallier la notoire inefficacité de la LDH en matière de défense des droits des femmes.

Le résultat, vous le connaissez, la vie de Fanny a explosé. Elle a tout perdu. Gîte, donc travail, mari (c'est trop lourd à supporter les suites d'un procès..), respectabilité sociale (la prison même avec sursis reste une tâche pour les honnêtes gens), les économies (parce qu'en plus votre association a demandé des dommages et intérêts (ce sont au total 8000 euros que cette femme au chômage, ayant encore deux enfants à charge doit trouver)).

Ce jour-là ce que Fanny et nous n'avons pas perdu, malgré les insultes, malgré notre solitude, malgré l'opprobre de quelques journalistes locaux qui n'ont rien compris à ce qui se jouait dans ce Tribunal, c'est sans doute l'honneur. C'est justement l'honneur que votre association est en train de perdre, si elle ne se reprend pas et continue à suivre la voie du MRAP et de ceux qui ne voient pas que le fascisme a aujourd'hui le visage de l'islamisme. Le voile n'est pas un simple morceau de chiffon, pas plus qu'un drapeau ne sera jamais uniquement un assemblage de tissus.

Ce que nous vous demandons solennellement, c'est de profiter de cette affaire d'Epinal pour prendre connaissance du dossier, de ce que nous avons dit, de qui nous sommes, de ce que nous défendons et de reconnaître que ce jour-là votre avocat a gravement manqué au respect dû aux personnes que nous sommes. Nous attendons vos excuses.

Que cette affaire vous ouvre les yeux et vous conduise à cesser d'être les complices actifs de ceux qui aujourd'hui sont les pires ennemis de la démocratie et des droits universels de la personne.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées,

**Anne Zelensky, Présidente de la LDF**

**Annie Sugier, Présidente de la LDIF**

*LDF 54 avenue de Choisy, Paris 75013 ( anne.zelensky@noos.fr)*

*LDIF 6 Place St Germain des Près 75006 ( annie.sugier@gmail.com)*